

États financiers de la

**FONDATION DES YMCA
DU QUÉBEC**

31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

FONDATION DES YMCA DU QUÉBEC

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
États des résultats.....	3-4
États de l'évolution des soldes de fonds	5
États de la situation financière	6
États des flux de trésorerie.....	7
Notes complémentaires.....	8-14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation des YMCA du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation des YMCA du Québec (la « Fondation »), qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1^{er} janvier 2011, les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des produits de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, l'audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les registres de la Fondation et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons reçus, de l'excédent (ou l'insuffisance) des produits sur les charges et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, de l'actif et des soldes de fonds au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1^{er} janvier 2011.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles de la situation décrite dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1^{er} janvier 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte p.e.n.c.r.l.¹

Le 19 juin 2013

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

FONDATION DES YMCA DU QUÉBEC

État des résultats

de l'exercice terminé le 31 décembre 2012

	Fonds général	Fonds de dotation	2012
	\$	\$	\$
Produits			
Campagne de financement	322 833	-	322 833
Campagne annuelle	469 843	-	469 843
Événements spéciaux	217 430	-	217 430
Apports reçus à titre de dotations	-	44 982	44 982
Autres dons	251 309	-	251 309
	1 261 415	44 982	1 306 397
Revenus de placement (note 5)	400 253	-	400 253
	1 661 668	44 982	1 706 650
Charges			
Administration générale			
Salaires et charges sociales	255 297	-	255 297
Dépenses de bureau	40 131	-	40 131
Honoraires	35 000	-	35 000
Promotion	34 372	-	34 372
Perfectionnement du personnel	4 686	-	4 686
Cotisations	2 100	-	2 100
	371 586	-	371 586
Contribution de Les YMCA du Québec aux opérations de la Fondation (note 6)	(319 208)	-	(319 208)
	52 378	-	52 378
Frais spécifiques			
Événements spéciaux	99 373	-	99 373
Frais de gestion – Fonds de dotation	28 639	-	28 639
Campagne de financement	1 980	-	1 980
	129 992	-	129 992
Total des charges	182 370	-	182 370
Excédent des produits sur les charges avant les contributions	1 479 298	44 982	1 524 280
Contributions à Les YMCA du Québec (note 6)			
Campagne de financement	320 853	-	320 853
Initiatives communautaires	970 742	-	970 742
Initiatives internationales	44 739	-	44 739
	1 336 334	-	1 336 334
Excédent des produits sur les charges	142 964	44 982	187 946

FONDATION DES YMCA DU QUÉBEC

État des résultats

de l'exercice terminé le 31 décembre 2011

	Fonds général	Fonds de dotation	2011
	\$	\$	\$
Produits			
Campagne de financement	522 045	-	522 045
Campagne annuelle	366 622	-	366 622
Événements spéciaux	231 923	-	231 923
Apports reçus à titre de dotations	-	50 738	50 738
Autres dons	180 430	-	180 430
	1 301 020	50 738	1 351 758
Revenus de placement (note 5)	(58 968)	-	(58 968)
	1 242 052	50 738	1 292 790
Charges			
Administration générale			
Salaires et charges sociales	238 207	-	238 207
Dépenses de bureau	23 472	-	23 472
Honoraires	17 000	-	17 000
Promotion	45 507	-	45 507
Perfectionnement du personnel	7 599	-	7 599
Cotisations	2 632	-	2 632
	334 417	-	334 417
Contribution de Les YMCA du Québec aux opérations de la Fondation (note 6)	(325 825)	-	(325 825)
	8 592	-	8 592
Frais spécifiques			
Événements spéciaux	113 855	-	113 855
Frais de gestion – Fonds de dotation	33 750	-	33 750
	147 605	-	147 605
Total des charges	156 197	-	156 197
Excédent des produits sur les charges avant les contributions	1 085 855	50 738	1 136 593
Contributions à Les YMCA du Québec (note 6)			
Campagne de financement	522 044	-	522 044
Initiatives communautaires	825 472	-	825 472
Initiatives internationales	38 063	-	38 063
	1 385 579	-	1 385 579
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(299 724)	50 738	(248 986)

FONDATION DES YMCA DU QUÉBEC

États de l'évolution des soldes de fonds

des exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011

	Fonds général	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$
Soldes au 1^{er} janvier 2011	175 911	4 439 138	4 615 049
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(299 724)	50 738	(248 986)
Virement interfonds	389	(389)	-
Soldes au 31 décembre 2011	(123 424)	4 489 487	4 366 063
Excédent des produits sur les charges	142 964	44 982	187 946
Virement interfonds	281	(281)	-
Soldes au 31 décembre 2012	19 821	4 534 188	4 554 009

FONDATION DES YMCA DU QUÉBEC


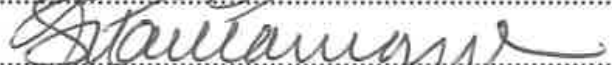
États de la situation financière

au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1^{er} janvier 2011

	Fonds général			Fonds de dotation			Total			
	31 décembre		1 ^{er} janvier	31 décembre		1 ^{er} janvier	31 décembre		1 ^{er} janvier	
	2012	2011	2011	2012	2011	2011	2012	2011	2011	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Actif										
À court terme										
Encaisse	369 866	154 739	192 619	40 043	5 579	7 910	409 909	160 318	200 529	
Débiteurs	26 100	3 600	4 074	-	-	-	26 100	3 600	4 074	
Somme due par le Fonds de dotation	111 705*	-	253 591*	-	-	-	-	-	-	
Somme due par le Fonds général	-	-	-	-	42 276*	-	-	-	-	
	507 671	158 339	450 284	40 043	47 855	7 910	436 009	163 918	204 603	
Placements (note 3)	-	-	-	4 605 850	4 441 632	4 684 819	4 605 850	4 441 632	4 684 819	
	507 671	158 339	450 284	4 645 893	4 489 487	4 692 729	5 041 859	4 605 550	4 889 422	
Passif										
À court terme										
Créditeurs et charges à payer	-	270	-	-	-	-	-	270	-	
Somme à payer à Les YMCA du Québec (note 6)	480 350	239 217	274 373	-	-	-	480 350	239 217	274 373	
Somme due au Fonds général	-	-	-	111 705*	-	253 591*	-	-	-	
Somme due au Fonds de dotation	-	42 276*	-	-	-	-	-	-	-	
Produits reportés	7 500	-	-	-	-	-	7 500	-	-	
	487 850	281 763	274 373	111 705	-	253 591	487 850	239 487	274 373	
Soldes de fonds										
Grevés d'une affectation d'origine externe (note 7)	-	-	-	2 653 022	2 608 040	2 557 302	2 653 022	2 608 040	2 557 302	
Grevés d'une affectation d'origine interne (note 8)	-	-	-	1 881 166	1 881 447	1 881 836	1 881 166	1 881 447	1 881 836	
Non affectés (déficitaires)	19 821	(123 424)	175 911	-	-	-	19 821	(123 424)	175 911	
	19 821	(123 424)	175 911	4 534 188	4 489 487	4 439 138	4 554 009	4 366 063	4 615 049	
	507 671	158 339	450 284	4 645 893	4 489 487	4 692 729	5 041 859	4 605 550	4 889 422	

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Au nom du conseil

 , administrateur
 , administrateur

FONDATION DES YMCA DU QUÉBEC

États des flux de trésorerie

des exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011

	2012	2011
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	187 946	(248 986)
Ajustement pour variation de la juste valeur des placements	(279 017)	195 935
	(91 071)	(53 051)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(22 500)	474
Créditeurs et charges à payer	(270)	270
Somme à payer à Les YMCA du Québec	241 133	(35 156)
Produits reportés	7 500	-
	134 792	(87 463)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(249 350)	(189 690)
Cession de placements	364 149	236 942
	114 799	47 252
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	249 591	(40 211)
Encaisse au début	160 318	200 529
Encaisse à la fin	409 909	160 318

FONDATION DES YMCA DU QUÉBEC

Notes complémentaires

31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

1. Statuts et nature des activités

La Fondation des YMCA du Québec (la « Fondation »), constituée le 13 juillet 1983 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec, a été établie dans le but de s'occuper des activités de financement de Les YMCA du Québec. La Fondation vise à mobiliser les capitaux nécessaires à la construction de nouvelles installations et à améliorer et rénover les installations déjà en place. La Fondation est reconnue comme organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Adoption d'un nouveau référentiel comptable

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Fondation a adopté les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (les « nouvelles normes ») publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et énoncées dans la Partie III du *Manuel de l'ICCA*. Conformément au chapitre 1501 du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif » (le « chapitre 1501 »), la date de transition aux nouvelles normes est le 1^{er} janvier 2011 et la Fondation a établi et présenté un état de la situation financière d'ouverture à la date de transition à ces nouvelles normes. Cet état de la situation financière d'ouverture est le point de départ de la comptabilité de la Fondation selon les nouvelles normes. Dans son état de la situation financière d'ouverture, en vertu des recommandations du chapitre 1501, la Fondation :

- a) a comptabilisé tous les actifs et passifs dont la comptabilisation est prescrite par les nouvelles normes;
- b) n'a pas comptabilisé d'éléments en tant qu'actifs ou passifs si les nouvelles normes n'autorisent pas une telle comptabilisation;
- c) a reclassé les éléments qu'elle comptabilisait auparavant dans une catégorie donnée d'actifs, de passifs ou de composantes des soldes de fonds, mais qui, selon les nouvelles normes, appartiennent à une autre catégorie;
- d) a appliqué les nouvelles normes pour l'évaluation de tous les actifs et passifs comptabilisés.

Conformément aux exigences du chapitre 1501, les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées uniformément pour tous les exercices présentés dans ces états financiers. Les ajustements qui découlent de l'adoption des nouvelles normes ont été appliqués rétrospectivement.

La Fondation a choisi de se prévaloir de l'exemption relative aux instruments financiers lui permettant de comptabiliser à la juste valeur certains placements détenus à la date de transition.

L'adoption des nouvelles normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers, à l'exception du fait qu'elle a rendu obligatoire la présentation de l'état des flux de trésorerie, lequel n'était pas présenté auparavant.

FONDATION DES YMCA DU QUÉBEC

Notes complémentaires

31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

3. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation présente ses états financiers en utilisant la comptabilité par fonds et applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

i) Fonds général

Les produits et les charges liés aux activités de financement et d'administration sont présentés dans le Fonds général.

ii) Fonds de dotation

Les dotations sont constatées dans le Fonds de dotation. Les revenus de placement tirés de ressources détenues à titre de dotations et les charges du Fonds de dotation sont présentés dans le Fonds général.

La Fondation a comme politique d'allouer annuellement à Les YMCA du Québec l'équivalent de 4 % de la juste valeur du Fonds de dotation au 31 décembre de l'exercice précédent. Ces allocations doivent être utilisées de manière à respecter les volontés des donateurs. Une somme équivalant à 0,5 % de la juste valeur du Fonds de dotation au 31 décembre de l'exercice précédent doit également être versée à Les YMCA du Québec par le Fonds général pour contribuer au financement de l'administration de la Fondation. Lorsque le rendement réel du Fonds de dotation est supérieur à 4,5 %, le conseil d'administration dote cet excédent à titre d'affectation d'origine interne.

Constatation des produits

Les apports affectés afférents aux activités de collecte de fonds sont constatés à titre de produits du Fonds général dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds général de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le Fonds de dotation.

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Promesses de dons

Les promesses de dons pour la campagne de financement sont comptabilisées lors de leur encaissement.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours acheteurs. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement. La totalité des placements de la Fondation consiste en des parts dans le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, qui est composé d'obligations et débetures, d'actions et fonds communs d'actions canadiennes et étrangères, de placements alternatifs et d'encaisse et d'autres éléments d'actif net. La Fondation détient 4 321,0046 parts (4 427,6763 au 31 décembre 2011 et 4 479,0213 au 1^{er} janvier 2011) à un prix unitaire de 1 065,92 \$ (1 003,15 \$ au 31 décembre 2011 et 1 045,94 \$ au 1^{er} janvier 2011).

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêt.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, la Fondation comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, les cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice où la reprise a lieu.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et établisse des hypothèses qui ont des répercussions sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les produits et les charges présentés au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

FONDATION DES YMCA DU QUÉBEC

Notes complémentaires

31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

4. Promesses de dons

Les promesses de dons en main sont les suivantes :

	31 décembre		1 ^{er} janvier
	2012	2011	2011
	\$	\$	\$
Court terme			
Développement du Camp YMCA Kanawana	143 250	278 030	649 741
Développement du Centre YMCA Cartierville	21 000	21 000	-
Fonds de dotation	12 826	14 960	15 321
SNC Lavalin – Programmes de soutien à la réussite scolaire	65 000	-	-
Telus Québec – Programme Alternative Suspension et tournoi de golf	25 000	-	-
Banque Nationale du Canada – Programme dialogue et destination jeunesse	15 000	-	-
Long terme			
Développement du Camp YMCA Kanawana	48 122	68 202	137 762
Développement du Centre YMCA Cartierville	2 000	13 000	-
Fonds de dotation	13 932	22 472	33 912
SNC Lavalin – Programmes de soutien à la réussite scolaire	130 000	-	-
Telus Québec – Programme Alternative Suspension et tournoi de golf	25 000	-	-
Banque Nationale du Canada – Programme dialogue et destination jeunesse	15 000	-	-
	516 130	417 664	836 736

5. Revenus de placement

Les revenus de placement sont composés des éléments suivants :

	2012	2011
	\$	\$
Intérêts tirés des ressources détenues à titre de dotations	121 236	136 967
Perte à la réalisation de ressources détenues par le Fonds de dotation	(281)	(389)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements détenus par le Fonds de dotation	279 298	(195 546)
Total des revenus de placement gagnés et constatés à titre de produits	400 253	(58 968)

FONDATION DES YMCA DU QUÉBEC

Notes complémentaires

31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

6. Opérations entre parties liées

Les sommes reçues par l'entremise des programmes de collecte de fonds sont remises sous forme de dons à Les YMCA du Québec. Une somme totale de 1 336 334 \$ (1 385 579 \$ en 2011) a été remise à Les YMCA du Québec. Ces dons visent principalement à financer les programmes communautaires et les programmes internationaux de Les YMCA du Québec et le programme de revitalisation du Camp Kanawana.

La contribution de Les YMCA du Québec aux opérations de la Fondation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 s'élève à 319 208 \$ (325 825 \$ en 2011) et est présentée en diminution des charges d'administration générale du Fonds général dans l'état des résultats.

Les opérations avec Les YMCA du Québec sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

7. Soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine externe

Les soldes de fonds du Fonds de dotation grevés d'une affectation d'origine externe sont composés des dotations suivantes :

	31 décembre		1 ^{er} janvier
	2012	2011	2011
	\$	\$	\$
Fonds Alphabétisation	400 000	400 000	400 000
Fonds Pointe-Saint-Charles	320 344	320 344	320 344
Appui de la mission du YMCA	1 010 692	994 102	972 004
Programmes de partenariat dans les pays du tiers-monde	24 422	24 422	24 422
Rénovation et réaménagement des installations du YMCA	15 500	15 500	15 500
Formation des jeunes responsables	142 628	139 628	136 628
Accès aux activités du YMCA pour les personnes économiquement défavorisées	22 635	22 635	22 635
Bourses pour les jeunes campeurs	112 415	112 415	112 415
Initiatives communautaires de justice	15 500	15 500	15 500
Développement du Camp Kanawana	445 604	420 212	394 572
Participation à part entière des minorités ethniques dans la vie économique et sociale de la communauté	2 500	2 500	2 500
Aide aux jeunes sans emploi	6 225	6 225	6 225
Fonds Westmount	63 300	63 300	63 300
Prix Gabrielle et Maurice A. Massé	30 000	30 000	30 000
Fonds Centre Jeunesse du Parc	5 465	5 465	5 465
Fonds Centre Jeunesse de NDG	1 322	1 322	1 322
Fonds Yasmin Meherally	100	100	100
Basketball/Outright Owne	5 000	5 000	5 000
Club Heritage	19 830	19 830	19 830
Œuvres d'art	9 540	9 540	9 540
	2 653 022	2 608 040	2 557 302

FONDATION DES YMCA DU QUÉBEC

Notes complémentaires

31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

8. Soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine interne

Le conseil d'administration de la Fondation a doté d'une affectation d'origine interne une partie des revenus de placement gagnés sur les ressources détenues à titre de dotations ainsi que des dons reçus sans affectation. L'objectif de cette affectation d'origine interne est d'assurer le financement des programmes de Les YMCA du Québec. Ces sommes ne peuvent être utilisées sans l'approbation préalable du conseil d'administration.

Les soldes du Fonds de dotation grevés d'une affectation d'origine interne sont composés des éléments suivants :

	31 décembre		1 ^{er} janvier
	2012	2011	2011
	\$	\$	\$
Revenus de placement gagnés sur les ressources détenues à titre de dotations	1 024 834	1 025 115	1 025 504
Dons	856 332	856 332	856 332
	1 881 166	1 881 447	1 881 836

9. Instruments financiers

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, la Fondation est soumise aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de taux d'intérêt

Une tranche des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la Fondation détient des parts est investie dans des obligations et des débetures. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des parts détenues par la Fondation.

Risque de change

Une tranche des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la Fondation détient des parts est investie dans des actions et des participations dans des fonds communs d'actions étrangères. Les parts détenues par la Fondation sont donc exposées aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus gagnés afférents à ces parts.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque auquel est exposé le rendement des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, dans lequel la Fondation détient des parts, et qui découle des fluctuations des indices boursiers et du degré de volatilité de ces indices.

FONDATION DES YMCA DU QUÉBEC

Notes complémentaires

31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

9. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait qu'une tranche des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la Fondation détient des parts est investie dans des obligations et des débiteures. De ce fait, il y a un risque qu'un émetteur d'obligations ou de débiteures ne s'acquitte pas de ses obligations envers le Fonds d'investissement, ce qui aurait une incidence sur la juste valeur des parts détenues par la Fondation.